

Technicien d'Études du Bâtiment en Dessin de Projet

Modélisez des maquettes numériques intelligentes pour optimiser la conception et la performance des projets de construction.

Niveau 4 (BAC)

Code RNCP39519

Titre Professionnel – Technicien d'Études du Bâtiment en Dessin de Projet, certification de Niveau 4 délivrée par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion, code NSF 230n. Code RNCP39519 | Enregistré au RNCP par décision de France Compétences en date du 28 août 2024. TP accessible en VAE. Validation par bloc de compétences possible.

Lieux de formation

La Rochelle

Chiffres clés Données 2025

Taux de réussite 100%

Formules

Reconversion

9 mois

Plusieurs dispositifs de financement possible · Devis sur demande

Admission

Étude du dossier, des bulletins et du parcours.
Entretien de motivation · Tests

Qualités requises

Capacités d'organisation
Goût pour les technologies numériques
Rigueur

Prérequis

Être titulaire d'un titre
ou d'une certification de niveau 3

Objectifs de la formation

- Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire
- Établir les plans d'étude pour un projet de construction ou de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM
- Réaliser le dossier de plans en vue de consultation des entreprises

Métiers visés

- Dessinateur·rice BIM
- Dessinateur·rice d'études en bâtiment
- Technicien·ne d'études du bâtiment en dessin de projet

En cabinet d'architecte ou de maîtrise d'œuvre, entreprise, collectivité.

Poursuite d'études

- TP BIM modelleur (Niv. 5)

Accessibilité PSH

Pour les apprenants·es en situation de handicap, l'aménagement et l'accessibilité du parcours de formation seront étudiés de manière individuelle avec le référent handicap.



Blocs de compétences

Programme

Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel d'Architecture BIM
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation
- Adapter les plans 3D en vue de la réalisation des éléments graphiques du permis de construire y compris le volet paysager
- Constituer le dossier de demande du permis de construire
- Métré les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D

Établir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Réaliser le relevé de l'existant au scanner 3D, en faire la description et la mise au net en DAO (Dessin Assisté par Ordinateur)
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel d'Architecture BIM
- Proposer des solutions techniques pour la réhabilitation d'une construction
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM (Building Information Modeling)
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation

Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Dessiner les plans de détails d'exécution des ouvrages à l'échelle adaptée à la taille du projet
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM
- Réaliser la synthèse des plans techniques et d'architecte

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives avec intervenants-es issus-es du monde de l'entreprise, titulaires de connaissances et compétences réelles du métier visé
- Cours organisés autour d'échanges, de partages et de retours d'expérience
- Travail en mode projet
- Individualisation des parcours : outils pédagogiques innovants, accompagnement personnalisé, suivi en entreprise

Modalités d'évaluation

À partir du référentiel de compétences suivant :

- BLOC 1 - Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire
- BLOC 2 - Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet
- BLOC 3 - Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

Mise en situation professionnelle - 14h

- Phase 1 - 7h : À partir de consignes, le/la candidate réalise les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constitue le dossier de demande de permis de construire.
- Phase 2 - 7h : À partir de consignes, le/la candidate réalise les pièces graphiques d'un dossier projet.

Entretien technique - 30min

- Première partie - 10min : Le/la candidate présente les travaux qu'il/elle a réalisés lors de la mise en situation professionnelle.
- Deuxième partie - 20min : Echange avec le jury sur les travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

Questionnement à partir de productions - 30min

- Première partie - 10min : Le/la candidate présente un dossier graphique réalisé en amont de la session.
- Deuxième partie - 20min : Echange avec le jury sur les travaux réalisés.

Entretien final - 20min

Echange avec le jury sur la représentation que se fait le/la candidate de l'emploi et du métier et sur les comportements professionnels induits.